

Molière, tome II. Ce livre rescapé...

Ce tome II des Œuvres complètes de Molière - Collection Nationale des Classiques Français - Imprimerie Nationale de France, revient de loin, dans l'espace et dans le temps.

Fin 1962, après la proclamation de l'indépendance algérienne, je devais être stationné à Orléansville, près d'un établissement scolaire que l'Education Nationale avait quitté mais non encore occupé par les nouvelles autorités. Quelqu'un m'annonça que des cahiers et des beaux livres de littérature française étaient en tas dans la cour.

Sur place je découvris des œuvres de Molière et Racine, livres d'une toute autre facture que les Classiques Hatier de ma jeunesse car avec des belles couvertures cartonnées, bien reliés et écrits en françois plus qu'en français.

J'en pris une vingtaine qui alourdit mon paquetage lors de mon retour en France.

Comme ce livre, Copyright by « Editions Richelieu 1947 » de la prestigieuse INF ne pouvait pas être un banal manuel scolaire utilisé par les élèves du second degré, même entre 1948 et 1962, il trouvait donc sa place dans une bibliothèque. Alors, qui en était le propriétaire ou qu'elle en était l'institution dépositaire ?

L'INF dotait-elle certains établissements scolaires pour leur Bibliothèque ? Possible !

Était-ce la bibliothèque personnelle d'un lettré amoureux de Molière ? Possible aussi !

Le plus simple est donc de questionner l'INF devenue l'IN par la loi n° 93-1419 du 31 décembre 1993, IN très connue pour imprimer les documents administratifs de l'Etat.

Google m'indique d'abord un numéro 01 40...qui me dirige sur une messagerie vocale débitant une série de 6 ou 7 questions sur les pièces que l'Institution édite, mais rien sur les collections d'œuvres fussent-elles classiques.

Ensuite, un numéro vert gratuit, un 0 800..., présenté comme accessible directement, décroche à la première sonnerie, le standardiste me précise qu'il n'est qu'à la disposition des personnes handicapées qui souhaitent connaître l'avancement de leur carte d'invalidité. Il me renvoie sur un 03...qui pourrait m'éclairer.

Au 03...une standardiste m'annonce que dans son service personne ne peut répondre à mes questions et me propose deux solutions, un autre 03 ou le site de l'institution.

Ce 03... ne décrochera jamais

Sur ce site, je demande quels étaient principaux lecteurs ou destinataires privilégiés des Œuvres complètes de Molière - Collection nationale des classiques français. Imprimerie Nationale. 1947 » et si les institutions d'enseignements bénéficiaient de dotation de l'INF ?

Alors surprise dès le lendemain matin, Marie Manuel de Condinguy me répondait de la façon la plus claire et la plus enrichissante. Voici l'intégralité de son mail :

... « Non, l'Imprimerie nationale n'a jamais doté les bibliothèques et établissements scolaires de telles collections.

Ces collections de livres de bibliophilie, ont été réalisées par les collaborateurs de l'Imprimerie nationale en composition typographique main : ce sont de très beaux livres qui sont encore en vente.

Malheureusement, par manque de main d'œuvre, nous n'en produisons plus et nous nous sommes recentrés ces dernières années sur le livre d'artiste qui montre ainsi que nous avons néanmoins conservé des savoir-faire pour certains uniques au monde.

Nous travaillons aussi avec des chercheurs et étudiants autour de notre fonds patrimonial composé essentiellement de poinçons typographiques et d'ouvrages historiques.

Ces livres avaient donc été acquis par un bibliophile qui dut quitter précipitamment Orléansville en raison de ce que nous appelions en métropole : « les événements d'Algérie ».

Souvent je regarde ces livres qui m'accompagnent depuis plus de 60 ans et, comme pour mon cher Pichet d'Arras, je me pose la même question : que deviendront-ils plus tard ?

Peut-être sur le bon coin ou à Emmaüs Vairé ? Le plus simple est de laisser l'avenir venir comme dans la chanson, mais avec un demain lointain, que sera sera – qui vivra verra.

Brétignolles sur mer, le 2 décembre 2023.

Pierre.